



Gagnac  
sur  
Garonne

# Le journal de la Commune *Gagnacais*



■ # 28 - À LA UNE DE CE NUMÉRO MARS 2023 ■

**P 08**

Informations  
communales

**P 20**

Services techniques

**P 14**

Les travaux du restaurant  
scolaire

POUR SUIVRE TOUTE L'INFORMATION DE GAGNAC-SUR-GARONNE

RETROUVONS-NOUS SUR : [WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR](http://WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR)  ET L'APPLICATION **CityAll**



## Édito

Chères Gagnacaises, chers Gagnacais,

Je vous remercie pour votre participation en nombre à la cérémonie des vœux qui s'est tenue en janvier ; nous avons tous apprécié de nous retrouver après deux années d'annulation pour ce moment de rencontre.

Je tiens également à remercier nos jeunes du conseil municipal des enfants pour leur participation à la vie de la ville. Ils bouillonnent d'idées et permettons-leur de s'exprimer et contribuer à la vie de la cité.

Lors du prochain conseil municipal, nous débattons autour du budget 2023, c'est l'occasion à mi-chemin de ce mandat de prendre du recul, de faire le bilan des actions menées, de voir ce qu'il reste à faire ; c'est une étape plus que nécessaire dans le contexte actuel. Ce bilan doit servir de base pour l'élaboration d'un programme d'actions jusqu'en 2026, prenant en compte besoins et contraintes nouvellement identifiés.

Nous poursuivons également l'adaptation de notre territoire. Plusieurs projets urbains se finalisent et vont peut-être voir le jour. Nous travaillons avec nos collègues de la Métropole ; nous vous présenterons les différents projets en cours avec les aménagements qui en découleront sur la voie romaine communale.

Nos priorités résident principalement dans la qualité de vie et le bien accueillir. Nous sommes par ailleurs engagés dans un diagnostic de territoire et nous avons souhaité que la parole des habitants soit largement prise en compte. Merci à tous ceux qui ont bien voulu y participer.

Nous organiserons la journée nationale à la mémoire des victimes civiles militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, le 19 mars prochain. Je tiens particulièrement à apporter, au nom de toute la commune, notre soutien aux peuples turcs et syriens qui ont été si durement touchés par le récent séisme d'une grande ampleur.

Nous avons aussi une pensée pour le peuple Ukrainien qui subit depuis maintenant plus d'un an les affres et les douleurs de la guerre.

Je vous souhaite un très beau mois de mars. Profitez bien de l'arrivée du printemps !

Votre Maire, Michel Simon,  
Maire de Gagnac-sur-Garonne  
Président du CCAS

Délégué du Conseil d'Administration de l'AMF 31 du bourg centre de Castelginest



Le prochain  
Gagnacais  
paraîtra en Mai  
2023 !

• Directeur de la publication : Michel SIMON • Commission communication : Valérie VENZAC, Marie DUCOS, Vanessa FRAYCINET, Gilles CHARLAS, Véronique LAVERROUX, Marc LEBARILIER et Djamel YAKOUBI  
• ISBN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne, pixabay.com, freepik.com, unsplash.com, pexels.com | Pictogrammes : Freepik - flaticon.com | Illustrations : Freepik, macrovector, pch.vector, Harryarts - freepik.com • Conception : Service Communication : Laure DELBOS  
• Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord, 10 rue du parc, 31150 Bruguères - Tirage à 1 850 exemplaires



# Sommaire

## 04 Informations pratiques

- 04
  - N° d'urgence
  - État civil
- 05
  - Pour vous informer
  - Commerces de proximité
  - Délibérations du Conseil Municipal

## 06 Informations communales

- 06
  - Bilan des actions solidaires en faveur de l'Ukraine
  - Challenges solidaires
  - Alliance de solidarité pour Valky
- 07
  - Diagnostic social de territoire
- 08
  - Cérémonie des vœux
- 09
  - Tarifs de location des salles municipales
- 10
  - Le Pont de Gagnac
  - Le marché de plein vent

## 11 Affaires scolaires

- 11
  - Les mini-ateliers du Relais Petite Enfance
  - Le rôle d'un animateur ou d'une animatrice au Centre d'Animation
  - Un animateur(trice) qu'est-ce que c'est ?
  - Garderie ou Centre d'Animation ?
- 12
  - Modalités du service minimum en cas de grève du personnel enseignant
  - Les enfants du Conseil Municipal invitent les brésiliens pour la Syrie et la Turquie
  - Bibliothèque
- 13
  - Séjours Centre et Classe de neige

## 14 Travaux

- 14
  - Point d'avancée sur les travaux du restaurant scolaire
  - Le coût du nouveau restaurant scolaire
  - Travaux sur la Route Métropolitaine 63 : Création du rond-point de l'Espertin
  - Travaux sur la Route Départementale 63 J

## 15 CCAS

- 15
  - Voyage Séniors 2023
- 16
  - Point d'accès numérique
  - Repas des aînés
  - Épicerie sociale

## 17 Services techniques

- 18
  - Les moyens du service technique
  - Environnement
  - Zoom sur le zéro phyto

## 19 Toulouse Métropole

- 19
  - Ligne C
- 20
  - ZFE

## 21 La vie des Associations

- 21
  - Comité des fêtes
- 22
  - Association des Parents d'Élèves
  - Les Amis du Vietnam
- 23
  - ASCG

## Infos contacts

### Hôtel de Ville

Place de la République  
31150 Gagnac-sur-Garonne

### Heures d'ouverture

- Lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Mardi de 8 h 30 à 12 h
- Mercredi en journée continue de 8 h 30 à 17 h
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

### Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51  
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr  
www.gagnac-sur-garonne.fr

### Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie)

### Contacts presse locale

**La Dépêche du Midi**  
Christian HUERTA, 06 51 20 04 37  
**Le Petit Journal**  
Vincent FAVE, 06 99 09 37 48



RETROUVONS-NOUS SUR :  
WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR  
 ET L'APPLICATION **CityAll**



## NUMÉROS D'URGENCE

**ERDF**  
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

**Eau et Assainissement**  
Eau potable 05 61 800 902 /  
service.eau.veolia.fr

Assainissement : 05 61 201 201  
eaudetoulousemetropole.fr

**Pharmacies - Résogardes : 32 37**

**Médecins de garde : 39 66**

## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES

Iris GRELLET

Ellie GIRAULT

Tom CAYSSIALS

Maïna FATOUX

Tiya NADALIN



### DÉCÈS

Anne-Marie RIBET (épouse SAUNÉ)

Henri ALBA

Jean-François PINON

Vincente OLIVA (épouse SALINGARDE)

## Pour vous informer

Le Service Communication de la ville déploie différents outils et supports pour vous donner une information de qualité et actualisée en permanence.

Voici un focus sur ces outils et supports :

- > Le Journal Communal le "Gagnacais"  
Ce journal est distribué dans les boîtes aux lettres de tous les habitants et consultable sur notre site internet
- > Une **Newsletter** publiée régulièrement
- > Un **affichage légal** en mairie
- > Des publications ponctuelles : **Gagn'Actu**
- > Une page **Facebook**
- > Des **panneaux lumineux** d'information (un à côté de la Bibliothèque et à côté de l'Eglise)
- > Du **meublé urbain** d'affichage
- > Un **site internet**
- > Une **application citoyenne**.  
Lancée fin 2021, l'application mobile **CityAll** permet d'informer les habitants en temps réel sur leur smartphone.



## Commerces de proximité

**Un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune.**

**La priorité est donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a évolué récemment.**

Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie 05 62 22 93 50 ou [accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr).

**Cette édition du Gagnacais présente Madame Anne BERTHOUD qui vient de s'installer en tant que Coach en développement personnel et Coach bien-être.**



*"Cette nouvelle activité est le fruit d'une longue reconversion aux métiers de l'accompagnement et du coaching. Coach professionnelle certifiée, praticienne en hypnose, j'ai expérimenté différents parcours de vie avant de devenir indépendante. Je suis animée aujourd'hui par l'idée d'aider les personnes à retrouver de la foi et du sens dans leurs projets, la confiance en elles-mêmes et en la vie, à gagner en sérénité et en paix intérieure au quotidien. Les problématiques que je rencontre sont souvent liées à la gestion du stress, à la gestion des émotions, à la gestion du temps, aux difficultés relationnelles, burn-out, perte de sens... J'utilise, pour guider mes "coachés" à trouver leurs propres solutions, une large palette d'outils qui les rendent de plus en plus autonomes : des méthodes de questionnement issues du coaching, des pratiques de méditations guidées et protocoles d'hypnose, de la programmation neuro-linguistique PNL, des techniques de visualisation, des exercices énergétiques..."*

☎ 06 45 62 02 34  
@ [anne.berthoud@netcourrier.com](mailto:anne.berthoud@netcourrier.com)

Pour en savoir plus :  
[www.anneberthoudcoaching.com](http://www.anneberthoudcoaching.com)

  [anneberthoudcoaching](https://www.instagram.com/anneberthoudcoaching)

## Municipalité

### Délibérations du Conseil Municipal

**Les délibérations du Conseil Municipal du 22 décembre 2022 ont concerné les points suivants :**

> Budget communal 2022 : Décision modificative n°5 – Mouvements de crédits

**Les délibérations du Conseil Municipal du 30 janvier 2023 ont concerné les points suivants :**

> Création de 3 postes permanents (2 adjoints animation et 1 adjoint administratif)

> Création d'un poste pour accroissement saisonnier d'activité

> Création d'un poste pour accroissement temporaire d'activité

> Création d'un poste pour remplacement d'agent indisponible

> Création de postes dispositifs PEC année 2023

> Autorisation signature adhésion groupement de commandes Toulouse Métropole Télécommunication

> Débat PADD

> Autorisation signature convention avec Lévignac pour la mutualisation des matériels utilisés par le chargé de communication

> Marché de travaux du restaurant scolaire : attribution du lot 7 (menuiseries bois)

> Tarif de location des salles municipales

**Les délibérations du Conseil Municipal du 6 mars 2023 ont concerné les points suivants :**

> Indemnités de fonctions des Elus

> Vente du terrain pour la seconde micro crèche

> Autorisation demande de subvention CD31 achats de matériels pour le service technique

> Autorisation demande de subvention CD31 achats informatiques pour la mairie et le service technique

> Autorisation demande de subvention CD31 achats informatiques pour l'ALAE

> Autorisation demande de subvention CD31 achats informatiques pour les écoles (maternelle et élémentaire)

> Achat à l'amiable du bien situé 1 rue du chêne vert

> Création poste permanent ST

> Don Alliance de Solidarité Nord Toulousain - Ukraine - 0.50€ par habitant

> Don Turquie et Syrie - 0.50€ par habitant

> Tarifs séjours été 2023

**RAPPEL :** Conformément aux dispositions légales, les délibérations du conseil municipal sont affichées en mairie. Les délibérations du conseil municipal sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).



## Bilan des actions solidaires en faveur de l'Ukraine

Plusieurs actions solidaires ont été organisées en faveur de l'Ukraine en décembre dernier.

### Challenges solidaires

Le challenge lancé pour la collecte de fonds en vue de l'achat de générateurs électriques pour la Communauté de Communes de Valky, située à 60 km à l'Ouest de Kharkiv, a permis de récolter 5 780 euros auprès des associations de la commune, des Gagnacais, des services municipaux et des élus. Cette somme a permis d'acheter quinze générateurs pouvant chacun éclairer une maison pendant 6 heures avec un litre d'essence. Ces générateurs ont été convoyés jusqu'à Valky par l'ONG « The Small Projects Fund ».



Les générateurs achetés grâce au challenge solidaire lancé par la ville de Gagnac

Une collecte de lampes de poche, lampes frontales et piles électriques avait été organisée lors du marché animé de Noël. Une cinquantaine de dons ont été collectés et remis à l'association Ukraine Libre, à Toulouse. Le 30 décembre dernier, une semi-remorque avec 15 tonnes de dons a quitté Toulouse pour rejoindre l'Ukraine. Le chargement est arrivé auprès des relais ukrainiens de l'association et la distribution des dons a été effectuée auprès des populations.



Le chargement des dons récoltés à destination de l'Ukraine

### Alliance de solidarité pour Valky

Suite à la sollicitation de la Communauté de Communes de Valky, la commune de Gagnac a cherché à fédérer dans une «Alliance de solidarité pour Valky» plusieurs communes volontaires du nord toulousain afin d'accompagner les populations de ce territoire affecté par la guerre.

Lespinasse, Fenouillet, Saint-Alban, Fonbeuzard, Seilh et Gagnac sont à ce jour adhérentes de cette alliance ; la commune de Gratentour a également manifesté son intérêt et devrait rejoindre cette alliance après consultation de son conseil municipal. Il s'agit de constituer un ensemble solidaire de taille équivalente à la communauté territoriale de Valky (31 000 habitants) afin de l'accompagner dans la durée.

L'accompagnement proposé par l'Alliance solidaire se décompose en plusieurs étapes :

> **1er trimestre 2023 : Aide d'urgence** avec le vote par chacune des communes adhérentes d'une subvention de solidarité de 50 centimes d'euros par habitants. Le montant de cette subvention sera dédié, en priorité, à la remise en état du gymnase du groupe scolaire de Valky avec notamment l'installation de fenêtres à la place des bâches aujourd'hui en place. Un appel aux dons a été adressé à toutes les entreprises du territoire de l'Alliance avec pour cible le financement de travaux d'aménagements d'un grand bâtiment public de Valky dédié à l'hébergement d'une centaine de réfugiés ayant perdu leurs logements.

> **2° trimestre 2023 : Démarrage des jumelages solaires.** L'objectif de ces jumelages est de sensibiliser les enfants et leurs familles aux conditions de vie dramatiques des enfants ukrainiens.

> **À compter du 2° semestre 2023 (ou plus tard) : Démarrage des jumelages économiques** afin d'accompagner la reconstruction du territoire de Valky.



La ville de Valky en Ukraine

## Diagnostic social de territoire

La commune et le CCAS ont lancé fin 2022 la réalisation d'un diagnostic social de territoire.

Ce diagnostic doit permettre d'alimenter l'analyse des besoins sociaux (ABS), obligation légale pour tous les CCAS, ainsi que la prochaine CTG (Convention Territoriale Globale) que la ville de Gagnac doit signer avec la CAF de Haute-Garonne d'ici fin 2023. Les objectifs de cette démarche sont triples :

- > **Disposer d'un diagnostic de territoire solide**
- > **Comprendre les besoins actuels de la population**
- > **Identifier les enjeux et les axes stratégiques**

Les thématiques retenues pour cette étude sont les suivantes : **petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, seniors et animation de la vie sociale.**

La culture et les actions intergénérationnelles sont des sujets également traités de manière transversale.

Le bureau d'études Adelia Conseil a été retenu par la commune pour réaliser cette étude.

Après l'analyse des données quantitatives et descriptives du territoire, les acteurs clés en matière de politique sociale ont été rencontrés (élus, agents de la ville, associations...).

Afin d'aller à la rencontre des habitants de la commune, des interviews sur le terrain ont été réalisées, puis un questionnaire d'enquête à destination de la population a été largement diffusé.

Suite à ces différentes actions, **un bilan sera remis en avril-mai** afin d'accompagner la définition des axes stratégiques pour les prochaines années par la commune. Les orientations choisies constitueront le document cadre du projet social de territoire. L'achèvement de cette étude est prévu pour l'été 2023. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites de cette étude dans nos prochains numéros.



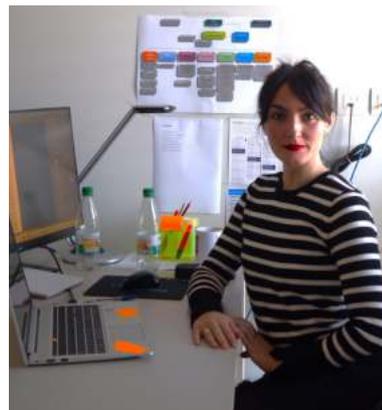
## Nouvel agent dans les services administratifs

**Laure DELBOS**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023, Laure DELBOS occupe le poste de chargée de communication à temps partiel au sein de la commune de Gagnac-sur-Garonne mais également à Lévignac-sur-Save. La particularité du poste résulte d'une action novatrice, à l'initiative des deux communes, qui permet de mutualiser les compétences et les ressources.

Laure a travaillé dans des entreprises à rayonnement international, tour à tour dans l'aéronautique et le consulting, en Irlande notamment. *"Mon entrée dans la fonction publique ne s'est faite que bien plus tard, par le biais de la réserve militaire."*

*"Mes précédentes expériences me permettent d'avoir un regard nouveau et d'être toujours flexible face aux différentes missions de service public qui me sont confiées à Gagnac."*



## Cérémonie des vœux



Après deux années d'absence, l'équipe municipale avait à cœur de renouer avec la tradition de la cérémonie des vœux. De nombreux Gagnacais, les agents de la ville, les élus de la commune et des communes voisines, les conseillers départementaux et le député étaient présents.

Après la diffusion d'un film rétrospective de 2022 mettant également à l'honneur les agents de la ville, les allocutions de M. le Maire, des élus du Conseil Municipal des Enfants et des Conseillers départementaux, un cocktail préparé par l'équipe du restaurant scolaire a clôturé ce moment convivial d'échanges et de retrouvailles.

### Les points principaux à retenir de l'allocution de Monsieur le Maire :

> **L'adaptation** du fonctionnement de la commune aux conséquences économiques dues au conflit en Ukraine avec la mise en place d'un plan de sobriété énergétique afin de **lutter contre l'augmentation des coûts de l'énergie** (régulation du chauffage dans les bâtiments publics, réduction des plages de fonctionnement de l'éclairage public, accélération des investissements en matière de rénovation énergétique des bâtiments, ...).

> **Le soutien** apporté aux familles dans le besoin avec le CCAS.

> **Le maintien des tarifs de la restauration scolaire** et de l'accueil périscolaire malgré les hausses des coûts des denrées alimentaires et des charges générales.

> **L'adaptation** de la commune aux enjeux de la Métropole qui connaît une croissance importante de sa population du fait de son attractivité. La Métropole toulousaine voit sa population augmenter de 10 000 habitants supplémentaires tous les ans. Gagnac, comme toutes les communes de la Métropole, étudie donc la meilleure façon de contribuer à l'accueil de ces nouveaux habitants. Plusieurs projets d'urbanisation sont à l'étude et ils s'accompagneront d'aménagements structurants pour la commune grâce aux taxes et à la mise en œuvre de projets urbains partenariaux (rénovation et sécurisation des voiries, enfouissement des réseaux,...).

> **La mise en service** du nouveau restaurant scolaire dans le courant de l'année.

> **La réalisation** d'importants travaux de voiries rue du Chêne Vert avec la réfection des trottoirs, l'effacement des réseaux aériens, la modernisation de l'éclairage public et un nouveau parking qui offrira plus de 30 nouvelles places, qui se rajouteront à celles créées avec le parking des Cèdres, le tout en totale cohérence avec le groupe scolaire et le futur centre médical.



Les enfants du CME

> **La mise en place** de la première phase de la vidéo protection et le recrutement d'un policier municipal.

> **La mise en place** de nouveaux aménagements sur les berges de la Garonne avec un parcours de santé et l'installation d'un nouveau City stade à Catchary. En collaboration avec Toulouse Métropole, la piste cyclable le long de la Garonne est en projet de prolongation en direction de Fenouillet.



Le buffet préparé par le restaurant scolaire



## Tarifs de location des salles municipales

La commune de Gagnac-sur-Garonne propose trois salles à la location afin d'organiser les manifestations des particuliers.

	Espace Garonne	Hall Espace Garonne	Florent Duval
Superficie	430 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup>	71 m <sup>2</sup>
Capacité d'accueil	350 personnes	50 personnes	40 personnes

Le fonctionnement de ces salles (éclairage, chauffage, entretien) représente une charge financière de plus en plus importante pour le budget de la commune. Avec l'augmentation du coût de l'énergie, les tarifs initialement en vigueur ne permettent plus de couvrir les dépenses engagées pour l'entretien de ces salles. Suite à la délibération du Conseil Municipal du 30 janvier 2023, de nouveaux tarifs ont été adoptés et sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2023.

Ces nouveaux tarifs sont les suivants :

	Espace Garonne	Hall Espace Garonne	Florent Duval
Gagnacais	800 €	200 €	100€**
Non Gagnacais	1600 €	400 €	Non concerné

Tarif initial non modifié \*\*

### Rappel sur les modalités de réservation :

Une demande par courrier (à l'attention de Monsieur le Maire) est à déposer à l'accueil de la mairie, au minimum 4 semaines avant la location, en précisant :

- > Vos coordonnées (adresse, mail et téléphone).
- > Dates (uniquement les week-ends, du vendredi au lundi, hors jours fériés).
- > Type de manifestation (mariage, anniversaire, baptême...).
- > Nombre de personnes (dans la limite de la capacité de la salle).

### NOTA :

> Le Hall de l'Espace Garonne est réservable seulement 15 jours avant la date de la manifestation (afin de privilégier l'utilisation de l'Espace Garonne dans son intégralité).

> Pour les professionnels souhaitant réserver l'Espace Garonne pour leurs manifestations, vous pouvez vous adresser au service de location des salles de la ville (technique.mairie@gagnac-sur-garonne.fr).

Renseignements :

05.62.22.93.50 / technique.mairie@gagnac-sur-garonne.fr



## Pont de Gagnac

**Notre édition du Gagnacais d'Octobre 2022 rappelait que dans le cadre de sa compétence en matière de gestion des infrastructures routières Toulouse Métropole assure la surveillance et l'entretien des ouvrages d'art sur son territoire, dont le pont de Gagnac.**

Dans ce cadre, outre la mise en place d'un nouveau pont sur la Garonne, Toulouse Métropole travaille sur le renforcement de cet ouvrage d'une part et sur la réalisation de pistes en modes doux pour la traversée de la Garonne d'autre part. Les

travaux envisagés initialement passaient par une fermeture du pont de Gagnac sur une partie de l'année 2024. Les expertises complémentaires menées concluent aujourd'hui à une non fermeture du pont de Gagnac en 2024. D'ici l'été 2023, nous serons en mesure de vous détailler les nouveaux axes de travail de Toulouse Métropole visant toujours les mêmes objectifs, la pérennité du pont, la traversée en modes doux et la création d'un nouveau pont permettant le franchissement de la Garonne plus au nord.

## Le marché de plein vent

**Le marché de plein-vent du vendredi soir rencontre toujours un vif succès.**

Depuis le début de l'année, deux nouveaux commerçants (un torréfacteur et un producteur de poulets bio) ont rejoint les commerçants déjà installés (poissonnier, fromager, producteur de miel, producteur de canard gras, wine truck, producteur de pommes, vendeur de fruits et légumes, vendeurs d'olives et fruits secs....).



## Fête du printemps

La prochaine animation sur le marché aura lieu le Vendredi 14 Avril. Les commerçants et l'équipe du Service Enfance et Jeunesse vous donnent rendez-vous pour une nouvelle soirée conviviale.



## Les mini-ateliers du Relais Petite Enfance



Depuis la rentrée de septembre, le Relais Petite Enfance propose des mini-ateliers parents-enfants.

La dernière session de cette animation a eu lieu le 22 février dernier, au cours des vacances scolaires. Cet atelier de création de masques et coloriages a été co-animé par Martine, ATSEM et Samira, responsable du relais petite enfance. Les duos ou trios de parents et enfants ont également fabriqué des tambours pour le carnaval à l'aide de matériel de récupération (boîtes de conserves, pots de yaourt,...) collectés auprès du restaurant scolaire. Ce beau moment de partage et de créativité s'est terminé autour de crêpes à la confiture.



## Le rôle d'un animateur ou d'une animatrice au Centre d'Animation

### Un animateur(trice) qu'est-ce que c'est ?

L'animateur périscolaire est un professionnel formé, et qualifié. Il met en œuvre des animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives et collectives) et des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (temps court avant et après l'école). Il intervient également auprès d'un public d'enfants en situation de handicap, applique les méthodes et utilise les outils pédagogiques d'animation auprès des enfants pour lesquels il a été formé (handicap, communication NonViolente,...).

Ce métier demande une grande adaptabilité, une formation tout au long de la carrière, des qualités relationnelles avérées, une résistance au stress.

L'amplitude horaire de travail est de 11 heures sur une journée, avec deux coupures.

Le travail est différent en temps scolaire, pendant les vacances au Centre ou encore en séjour.

## Garderie ou Centre d'Animation ?

**À la différence d'une garderie**, l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École) requiert la création d'un projet pédagogique sur plusieurs axes en lien avec les activités proposées à l'année, alors qu'une garderie ne requiert aucune compétence spécifique, l'objectif étant uniquement la surveillance.

À Gagnac, la politique enfance et jeunesse est fortement développée, avec de nombreux projets, des événements, des séjours plusieurs fois dans l'année et pour tous les âges.

L'équipe d'animation, accompagnée des ATSEM, de la bibliothécaire, des agents de la restauration, de l'entretien, du service technique, et plus globalement de tous les agents de la collectivité mettent tout en œuvre pour assurer le développement et la sécurité physique, psychologique, psychique et affective de l'enfant.

## Rentrée scolaire année 2023-2024

### Dans quel cas faire inscrire votre enfant ?

- > Pour une inscription en Petite Section (École Maternelle du Chêne Vert) => Si votre enfant est né entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020
- > Pour une inscription en Cours Préparatoire (École Élémentaire Jean de Cruzel)
- > Pour un nouvel arrivant dans la commune à la rentrée scolaire ou en cours d'année (École Maternelle du Chêne Vert et École Élémentaire Jean de Cruzel)

Les familles doivent remettre les dossiers en mairie entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars 2023 impérativement. Si besoin, les familles peuvent joindre l'accueil de la mairie (05-62-22-93-50) ou encore Vanessa Le Behec, coordinatrice enfance, pour avoir des renseignements complémentaires (06-35-81-54-29).

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet

## Modalités du service minimum en cas de grève du personnel enseignant

La mise en place du service minimum découle de la loi n°2008-790 du 20 août 2008 créant un droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires : circulaire n°2008-111 du 26 août 2008 : « *La commune met en place le service d'accueil à destination des élèves d'une école maternelle ou élémentaire publique située sur son territoire lorsque le nombre des personnes qui ont déclaré leur intention de participer à la grève en application du premier alinéa est égal ou supérieur à 25 % du nombre de personnes qui exercent des fonctions d'enseignement dans cette école. Les familles sont informées des modalités d'organisation du service d'accueil par la commune* »

Les horaires du service minimum fixés réglementairement sont ceux du fonctionnement des classes soit 8h20-11h30 et 13h20-15h45.

A Gagnac, le service minimum est mis en place de 8h20 à 15h45 avec le temps de repas pour que les familles qui ont une contrainte professionnelle puissent trouver une réponse en termes de mode de garde. Le service minimum n'est pas un ALAE. (Accueil de loisirs Associé à l'École).

En maternelle, à partir d'un enseignant gréviste, le service minimum est mis en place. En élémentaire, à partir de deux enseignants grévistes, le service minimum est mis en place.

L'équipe d'animation de l'ALAE est qualifiée et connaît très bien les enfants ; ce sont ces agents qui sont en charge d'assurer le service minimum.

Concernant l'utilisation des locaux, pour les maternelles, le « coin jeux » installé dans la salle polyvalente et utilisé pour tous les temps d'ALAE et ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) est le

premier lieu qui est réquisitionné en cas d'organisation du service minimum. Les activités scolaires s'en retrouvent organisées en conséquence. En second lieu, selon le nombre d'enfants accueillis, les salles de classe des enseignants grévistes sont utilisées pour le service minimum. Enfin, le lieu de restauration actuel peut être utilisé avant et après le repas si nécessaire. Pour les élémentaires, ce sont les salles dédiées à l'ALAE qui sont utilisées et si besoin l'ancienne salle des fêtes.



## Bibliothèque

**Les jours s'allongent doucement, le soleil se fait de plus en plus présent, la nature va se réveiller.**

Les jours s'allongent doucement, le soleil se fait de plus en plus présent, la nature va se réveiller. Vous trouverez à la bibliothèque de quoi vous inspirer pour accompagner l'arrivée du printemps : livres sur le jardinage ; livres d'activités ou de balades, seul ou en famille. Régulièrement, la bibliothèque s'enrichit de nouveautés. Patricia Sainte-Marie, notre bibliothécaire, saura vous guider ou pourra également vous réserver des ouvrages auprès de la Médiathèque Départementale.

Appel aux dons : la bibliothèque s'équipe petit à petit de livres et CD pour enfants mais son lecteur est hors d'usage. Si vous avez un lecteur CD que vous n'utilisez plus et que vous souhaitez

le donner, pensez à votre bibliothèque municipale. Merci par avance !

Contact : [bibliotheque.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:bibliotheque.mairie@gagnac-sur-garonne.fr)

05 61 74 24 59

**Horaires d'ouverture :**

**Mercredi : 10h/12h – 14h/18h30**

**Judi : 14h-17h30**

**Vendredi : 14h-18h30**

## Séjours Centre et Classe de neige

### Séjour hiver

À l'occasion des vacances d'hiver, le Centre d'Animation Jeunesse proposait un séjour au Mourtis, une petite station de ski familiale à 1h30 de Toulouse, du 27 février au 3 mars 2023.

Sous une météo radieuse, les 21 enfants (en classe de CM1 et jusqu'en 5<sup>ème</sup>) encadré par trois animateurs ont pu découvrir des activités de montagne : airboard neige, ski, raquettes ou encore piscine !

Merci aux animateurs Loïc, Marina et Anthony !

### Classe de neige

Pour l'édition 2023, le séjour s'est déroulé au centre de la Moraine à Garin, au pied de la station de Peyragudes, à cheval sur les

départements des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne. Les élèves de CE2 de la classe de Mme ASSIE ont chaussé les skis et fait de la luge pour une activité de découverte neige sous une météo ensoleillée, avec une neige de qualité.

Merci aux encadrants (AVS, animateur et Mmes ASSIE et Bretx).



La classe de CE2 en sortie raquette

## Les enfants du Conseil Municipal invitent les brésiliens pour la Turquie et la Syrie

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants sont à l'initiative d'une belle soirée au profit des turcs et des syriens en partenariat avec le Centre d'Animation Jeunesse et le Centre Communal d'Action Sociale.

Ils vous proposent de les retrouver le jeudi 30 mars de 19h00 à 21h00 à l'Espace Garonne pour une soirée cabaret.

Au programme : une magnifique revue brésilienne composée de danseurs professionnels, des chorégraphies préparées par les enfants du groupe de danse de l'ALAE ! De quoi nous faire voyager loin dans le temps pendant quelques heures !

Cette soirée sera également placée sous le signe du partage car, pour se restaurer, il est prévu une auberge espagnole. Chacun apporte de quoi manger et boire et le partage avec ses voisins de table.

L'entrée se fera sous forme de don libre, au profit d'une association venant en aide aux peuples turcs et syriens.

Les enfants du CME vous attendent nombreux et comptent sur votre générosité !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Vanessa LE BECHEC, coordinatrice du service éducation au 06.35.81.54.29 ou [education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr)

A colorful poster for a cabaret evening. The top part features the date '30 MARS' in large yellow letters, with the time '19H00 - 21H00' below it. The location 'ESPACE GARONNE' is written in a blue box. The main title 'SOIRÉE CABARET' is in large, bold, yellow letters. Below the title, it says 'Le conseil municipal des enfants invite les brésiliens pour la Turquie et la Syrie'. The poster also mentions 'Auberge espagnole' and 'Entrée : don libre au profit de la Turquie et de la Syrie'. At the bottom, there is contact information: 'Information - 06.35.81.54.29', 'education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr', and 'Retrouvons-nous sur City All'. There are also logos for 'CAG' and 'CCAS'.

## Travaux

### Point d'avancée sur les travaux du restaurant scolaire

Après la défection de l'entreprise de menuiserie intérieure, des problèmes d'approvisionnement, l'augmentation du prix des matériaux... la première phase du chantier du futur restaurant scolaire arrive bientôt à son terme. Cette première phase des travaux a consisté à construire le nouveau restaurant. Cette partie neuve comprend l'espace cuisine avec les zones de stockage, préparation, laverie, bureaux, vestiaires... ainsi que la salle de restaurant pour les élémentaires avec la barre de self.

La deuxième phase consistera à démolir la cuisine actuelle et récupérer cet espace pour la salle de restaurant des maternelles. L'ancienne salle de restaurant des maternelles deviendra alors une salle accessible pour le Centre d'Animation ou les écoles.

Afin de maintenir au maximum le service de restauration (écoles et portage des repas à domicile), les élémentaires pourront intégrer courant du printemps, le nouveau restaurant et enfin tester le fonctionnement du self. Pour les maternelles, aucun changement ne sera à prévoir dans cette phase. Cette période sera une phase transitoire pour laquelle des adaptations, des réglages, de nouvelles habitudes seront à prendre et ce, en toute sécurité pour les enfants et le personnel.

La fin des travaux de ces deux phases devrait intervenir pour la rentrée scolaire de septembre 2023.

Au moment où nous bouclons ce numéro du Gagnacais, les travaux extérieurs sont en cours : préparation des enrobés, pose de la terrasse et finitions des façades. A l'intérieur, la pose des sols souples, les peintures et la pose des équipements de cuisine sont en cours.

### Le coût du nouveau restaurant scolaire

Le coût de ce nouvel équipement pour la commune avoisine 1,5M€. Un tel investissement est possible grâce aux aides précieuses de l'Etat et du Conseil Départemental (le nouveau restaurant scolaire a été inscrit dans les contrats de territoire 2020 et 2021). Les participations de l'Etat et du Département s'élèvent, pour chacun, à 600 000 euros.



Vue sur la future salle de restauration des maternelles



Vue sur le futur self et la cuisine

### Travaux sur la Route Métropolitaine 63 : Création du rond-point de l'Espertin

Pour rappel, ces travaux consistent à :

- > La **sécurisation** des mouvements de tourne à gauche entrants et sortants sur l'axe principal de la route M63 ;
- > La **mise en œuvre d'un giratoire** à 5 branches (2 branches sur la M63 et 3 branches adjacentes)
- > La **création de cheminements pour les mobilités douces**, la rénovation de l'éclairage public et la création de deux arrêts de transport en commun.

Après la réalisation des travaux préparatoires entre septembre et février, les travaux de construction du giratoire vont débuter. Les travaux se dérouleront entre 9h et 16 h en mars afin de limiter au maximum la gêne à la circulation sur cet axe très passant.



Localisation des travaux.

### Travaux sur la Route Métropolitaine 63 J

Toulouse Métropole est en cours d'achèvement de travaux de réfection de la chaussée sur la portion de la Voie Romaine entre le rond-point d'accès au Super U et la Route Métropolitaine 63. Cet axe déclaré d'intérêt communautaire voit quotidiennement le passage de 5 600 véhicules (dont des poids lourds) en moyenne.

Au regard de ce flux de véhicules, de nombreuses dégradations des bordures et des revêtements étaient constatés et la municipalité a demandé une remise en état par les services de Toulouse Métropole, compétente en matière de voirie sur la commune.

Le montant de ces travaux s'élève à 80 000 euros.



Vues sur la chaussée rénovée.

# SÉNIORS EN VACANCES

SÉJOUR  
TOUT  
COMPRIS

du 9 au 16  
septembre 2023

## LA GRANDE MOTTE (34)

Village vacances de Mileade\*\*\* (8 jours/ 7 nuits)  
Balades, visites, animations, repas et convivialité !

## Voyage Séniors 2023

Dans le cadre du programme seniors en vacances de l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), les CCAS de Gagnac-sur-Garonne, Fenouillet et Saint-Alban organisent, pour les plus de 60 ans, un voyage au village vacances Club de la Grande Motte, du 09 au 16 septembre 2023.



### Qui peut bénéficier de ce séjour ?

> Tous les seniors (âgés de 60 ans et plus) habitants les communes de Gagnac-sur-Garonne, Fenouillet et Saint-Alban, retraités et / ou sans activité professionnelle.

> Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier du programme dès 55 ans (GIR 2 à 6 avec justificatifs).

> Le conjoint figurant sur la déclaration fiscale d'une personne éligible au programme est automatiquement bénéficiaire du programme Seniors en vacances.

> Réservez votre place avant le 14 avril 2023 auprès du CCAS : 05 62 22 93 50

La priorité sera donnée aux personnes qui ne sont pas parties l'année dernière.

### Tarifs :

> 442€ (personnes imposables)

> 248€ (personnes non imposables)

## Point d'accès numérique

Pour vous aider dans vos démarches, un point numérique est désormais à votre disposition, sur rendez-vous, au sein de la Mairie. Ce point numérique offre la possibilité aux habitants ne disposant pas d'accès à internet d'effectuer facilement leurs démarches en ligne.

Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les outils informatiques, un agent du CCAS peut vous accompagner pour réaliser vos démarches, le lundi sur rendez-vous.



## Repas des Aînés

Samedi 28 janvier, 160 personnes ont participé aux Repas des Aînés organisé par le CCAS.

Le thème choisi pour cette édition était les années 70-80. Bon nombre de convives sont venus déguisés ou avec un accessoire, clin d'œil de cette époque. Cette édition était également placée sous le signe de l'intergénérationnel avec la présence des jeunes du CAJ qui ont longuement échangé avec leurs aînés lors du repas puis les ont fait danser !

Rendez-vous en décembre 2023 pour la prochaine édition !



L'équipe du CCAS et les jeunes du CAJ



Chorégraphie préparée par les jeunes du CAJ



Moments de partages intergénérationnels

## Épicerie sociale

**Depuis plusieurs mois, le CCAS s'attache à faire évoluer le dispositif d'aide alimentaire déjà en place sur la commune en créant une épicerie sociale.**

Une épicerie sociale se présente comme un commerce de proximité classique. Elle permet à un public en difficulté économique de réaliser ses courses et de choisir les produits qu'il souhaite consommer, en proposant des denrées de qualité, entre 10% à 30% de leur valeur marchande. La force des épiceries sociales est de proposer une offre alimentaire diversifiée et de qualité, qui permet l'accès à des produits frais ou à des fruits et légumes pour des personnes ayant des difficultés économiques. Ainsi, le modèle des épiceries solidaires répond à des problématiques de société et de santé publique.

Les bénéficiaires sont orientés vers l'épicerie sociale par

un travailleur social, la durée d'accès est limitée et chaque bénéficiaire sera accompagné afin de travailler son projet personnel à réaliser durant le temps d'accès à l'épicerie sociale. A ce jour, l'épicerie sociale est ouverte, pour les bénéficiaires, le mercredi après-midi.

Plus d'informations, seront communiquées ultérieurement.



Vue sur l'épicerie sociale



De gauche à droite : Stéphane CAMPELLO Agent polyvalent, Karine MARIN Agent polyvalent, Mohamed BEN THABET Agent polyvalent, Thierry FORMACHE Chargé d'équipe, Bryan MUTEL Agent polyvalent, Philippe JOUFFREAU, DST

Le Service technique est composé de six agents sous la houlette de Philippe Jouffreau, Directeur du Service Technique.

Les missions du Service Technique de la Ville concernent l'entretien et la valorisation de l'espace public tant au niveau des parcs et jardins que des bâtiments publics. Les missions sont variées et touchent différents domaines nécessitant une polyvalence des agents : électricité, mécanique, plomberie, espaces verts...

La mission la plus prenante pour les agents est l'entretien des espaces verts, terrains de foot, cimetière et élagages des arbres en hiver. Le service a en charge la gestion d'une surface de 14 000m<sup>2</sup> de zones de tonte, 600 m<sup>2</sup> de parterres de fleurs, 6 km de pistes cyclables et 3 km de linéaire de haies répartis sur l'ensemble des quartiers. Le service technique est organisé pour traiter l'ensemble des zones par rotation en quatre grandes sections (le centre du village, Campistron, La Hire, Grand Parc Garonne), donc chacune ne peut être traitée que si les précédentes sont terminées. Les terrains de foot sont travaillés chaque semaine pour la tonte et le traçage des lignes. Une nouvelle machine permettant le ramassage de l'herbe coupée va être achetée cette année et ainsi limiter les soins d'entretien et les maladies de la pelouse.

À cela s'ajoutent l'entretien et la sécurité des grands espaces publics et zones de jeux : Parc Garonne, Campistron, Ecoles ....

Le Service Technique a également en charge la conformité des bâtiments et accès, les opérations d'économie d'énergies et de gestion du chauffage, l'entretien de la flotte de véhicules et engins de la commune, les relations avec les concessionnaires des réseaux principaux et de la propreté (Toulouse Métropole, DMT, SDEHG, VEOLIA, ENEDIS, DDT, ...).

Les différents chantiers de construction, extension ou réhabilitation donnent lieu à des suivis déménagements et autres pilotages de sous-traitants : nouveau restaurant Scolaire, nouvelle micro-crèche, parkings et zone bleue, épicerie sociale, ...

Enfin, le service technique, avec l'aide de l'assistante technique, assure également la logistique des mises en place des festivités, des cérémonies ou des animations des associations de la Commune.



La cabane à jouets dans la cour de l'école



Elagage platanes Place du 19 mars 1962, quartier de la Beauté



Rangement nettoyage de la zone des ateliers municipaux et vue sur les équipements du service technique

## Les moyens du service technique

- > Tondeuses et moyens de coupe divers pour l'herbe, le bois et matériaux de construction,
- > Une citerne tractée de 2 000 litres,
- > Un tracteur équipé d'une épareuse et de fourches de levage
- > Un camion polybenne
- > Un fourgon Trafic
- > Un petit véhicule électrique GOUPIL
- > Un vélo cargo à assistance électrique
- > Une remorque porte-engins.



Les équipements du Service Technique.



Les locaux du Service Technique à Catcharry.

## Zoom sur le zéro phyto

La ville de Gagnac et Toulouse Métropole mettent en application une loi récente qui interdit l'usage par les collectivités territoriales de produits chimiques phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts ou des lieux accessibles au

public, y compris le cimetière.

Les passages d'entretien étant moins fréquents et moins drastiques, il faut accepter une végétation spontanée et une nature maîtrisée.

## Opérations nettoyage des berges de la Garonne

Deux après-midis de nettoyage des berges de la Garonne ont été organisés par l'association Champ d'Actions sur la commune. Plus d'une quarantaine de bénévoles étaient présents pour chacune de ces sessions de collecte, dont les jeunes scouts de Navigator in Toulouse. Ce sont près d'une tonne de déchets qui ont été collectés lors de ces deux après-midis.

Un grand merci à cette association qui coordonne ces opérations de collecte et aux bénévoles toujours plus nombreux qui se mobilisent pour ces actions.



La collecte des déchets



TOULOUSE MÉTROPOLE

# Ligne C, les travaux prennent de l'ampleur




**Des travaux...  
des solutions !**



**PLUS D'INFORMATIONS**  
[ligne.c.tisseo.fr](http://ligne.c.tisseo.fr)



Le chantier de la future ligne C du métro a été lancé fin 2022, avec une première étape de travaux préparatoires pour dépolluer les sols, dévier les réseaux et établir les diagnostics archéologiques.

Une autre phase démarre : celle des travaux de génie civil, qui s'échelonneront jusqu'en 2027.

#### 5000 arbres plantés

Suite aux aménagements préalables, 5000 arbres seront plantés d'ici la fin du chantier, soit 3 fois plus que les arbres enlevés. Les 71 premiers viennent d'être mis en terre à Colomiers.

#### Les travaux de génie civil en bref

L'objectif est maintenant de construire l'ossature et l'infrastructure globale de la nouvelle ligne, à savoir 22 km

de tunnels, 17 stations souterraines et 4 stations aériennes.

Viendront ensuite les aménagements des abords des stations, qui débiteront en 2026. Enfin, une année d'essais permettra de tester le bon fonctionnement des équipements, avant la mise en service prévue fin 2028.

#### Bien vivre le chantier

Jusqu'en 2027, les travaux vont impacter le quotidien des habitants. Modifications de la circulation, rues barrées, déviations... Tisséo et Toulouse Métropole accompagnent les usagers : adaptation d'itinéraires de bus, aménagements provisoires pour faciliter les déplacements des piétons et cyclistes, sécurisation des accès aux commerces, etc.

#### Anticiper et s'informer, pour se déplacer sans stress

Afin de bien vivre ces changements, il est essentiel de s'informer sur l'évolution du chantier :

- Pour connaître les bons plans mobilité : [metropole.toulouse.fr](http://metropole.toulouse.fr) > rubrique « Se déplacer ».
- Pour en savoir plus sur l'actualité du chantier et ses impacts sur la circulation : [ligne.c.tisseo.fr](http://ligne.c.tisseo.fr)

Par ailleurs et pour toute question liée aux travaux, des médiateurs sont à votre écoute de 8h30 à 17h30, au 05 61 14 48 50 ou par mail à [travauxmetro@tisseo.fr](mailto:travauxmetro@tisseo.fr)

Enfin, pour toute urgence en dehors de ces horaires, contactez le n° gratuit : 0 800 744 331.

**Au cœur de  
votre quotidien**

**toulouse  
métropole**

# Zone à Faibles Émissions :

## ce qui a changé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

Afin de diminuer la pollution de l'air et protéger la santé des habitants, le dispositif de Zone à Faibles Émissions (ZFE) est entré en vigueur pour les véhicules des particuliers au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ainsi, la circulation des véhicules Crit'air 4, 5 et non-classés est désormais interdite dans un périmètre comprenant Toulouse à l'intérieur du périphérique et, à la marge, une partie de Tournefeuille et Colomiers.

### Mémo

#### Des primes pour des déplacements plus propres

Au-delà d'un réseau de transports en commun régulièrement amélioré, Toulouse Métropole propose des aides pour faciliter des déplacements plus propres et accompagner les conducteurs à renouveler leur véhicule. Jusqu'à 5000€ de prime pour remplacer un véhicule polluant par un véhicule propre et jusqu'à 600€ de prime pour aider à l'achat ou à la location longue durée d'un vélo. [demarches.metropole.toulouse.fr](http://demarches.metropole.toulouse.fr) rubrique Environnement

### Mémo

#### Qu'est-ce qu'une Zone à Faibles Émissions - mobilité (ZFE-m) ?

Il s'agit d'une zone géographique dans laquelle les véhicules les plus polluants ne peuvent plus circuler. Cette mesure demandée par l'État, en conséquence de sa condamnation par la Cour Européenne, est imposée à toutes les grandes métropoles de France.

de véhicules motorisés : véhicules utilitaires légers, poids-lourds, deux-roues motorisés et voitures particulières. Il peut être utilisé 52 jours par an (1<sup>er</sup> janv. au 31 déc.). Comment bénéficier du pass : s'enregistrer au plus tard la veille du jour d'utilisation souhaité sur [demarches.metropole.toulouse.fr](http://demarches.metropole.toulouse.fr). Pensez à faire la demande pour chaque journée d'utilisation et pour chaque véhicule (flashez le QR Code). Sachez qu'il existe d'autres dérogations consultables sur le site internet.



#### Le parking relais, le bon réflexe

Toulouse Métropole facilite l'accès au réseau de transports en commun depuis les parkings relais situés en dehors du périmètre de la ZFE (Balma-Gramont et Ramonville pour ce qui concerne le métro) et/ou à proximité immédiate de l'entrée dans la ZFE (Basso-Cambo, Borderouge et Argoulets). Ces parkings relais sont accessibles à tous les usagers, 24h/24 et 7j/7, quel que soit leur véhicule. Leur accès n'est pas soumis aux restrictions de circulation, en suivant un itinéraire dédié. L'accès aux parkings relais situés à l'intérieur du périmètre de la ZFE et plus proches du centre-ville de Toulouse (Arènes, La Vache, Jolimont) est soumis aux restrictions de circulation de la ZFE.

#### Obtenir sa vignette crit'air

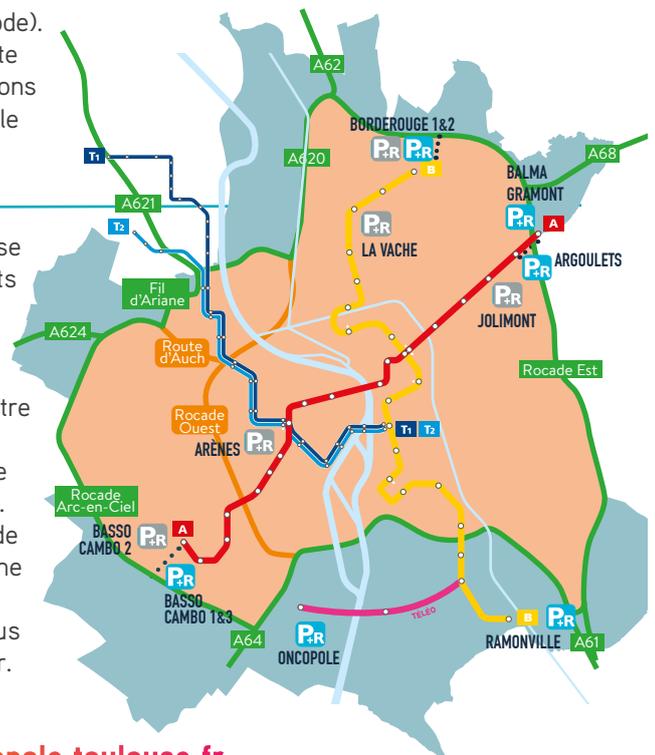
Ce certificat qualité de l'air classe les véhicules des moins polluants (Crit'air 0) aux plus polluants (Crit'air 5 et non-classés). La vignette est obligatoire dans le périmètre de la ZFE même si votre véhicule est autorisé à circuler : vous devez l'apposer de manière bien visible sur votre pare-brise. En cas de fraude ou d'absence de vignette, vous vous exposez à une amende de 68€. Pour la commander, rendez-vous sur le site officiel : [certificat-air.gouv.fr](http://certificat-air.gouv.fr) (3,72€ par véhicule).

En savoir plus : [zfe.metropole.toulouse.fr](http://zfe.metropole.toulouse.fr)

#### Le nouveau Pass ZFE 52 jours, pour circuler de façon ponctuelle

Toulouse Métropole propose un dispositif qui permet aux habitants, entreprises, visiteurs occasionnels, dont le véhicule n'est pas autorisé, de circuler dans la Zone à Faibles Émissions. Il concerne tous les types

- Limites communales
- Périmètre de la ZFE
- Parking relais hors de la ZFE
- Parking relais dans la ZFE
- Itinéraire d'accès aux parkings P+R situés à proximité immédiate de l'entrée dans la ZFE
- Métros et stations lignes A et B
- Grands axes hors ZFE
- Grands axes inclus dans la ZFE



**Au cœur de votre quotidien**



## Comité des fêtes



Après l'engouement des Gagnacais pour la fête de Noël et le marché d'automne, le Comité des Fêtes vous propose pour cette année 2023 son traditionnel vide grenier lundi 10 Avril, pour le week-end de Pâques.

Les inscriptions se feront à partir du 1<sup>er</sup> Mars en téléchargeant le bulletin d'inscription directement sur le Facebook du Comité des Fêtes de Gagnac ou en le récupérant à l'accueil de la mairie ou en découpant directement le bulletin d'inscription ci-dessous.

Venez nombreux partager avec nous cet événement annuel et incontournable à Gagnac. La buvette sera là pour palier à toutes les envies avec des sandwiches saucisse ou merguez, des frites, des crêpes et une équipe accueillante et souriante.

Et ensuite, pour fêter l'été et le soleil, la fête de Gagnac se tiendra le 1<sup>er</sup> week-end de juillet avec un programme qui sera haut en couleur.



### BULLETIN D'INSCRIPTION et ATTESTATION SUR L'HONNEUR (Vide-grenier - 10 avril 2023 à Gagnac)

**Je soussigné :** NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

NOMBRE de METRES LINEAIRES à RESERVER :  X 4 € - MONTANT TOTAL de la RESERVATION :  €

➤ *Participant non professionnel au vide grenier du 10 avril 2023, déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile et déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés*

A ..... le ..... 2023 **Signature :** .....

**Bulletin d'inscription** -> clôture le 01 avril 2023:

⇒ inscription d'office si toutes les pièces fournies

- à déposer, sous enveloppe, à la mairie de Gagnac sur Garonne (elle sera déposée dans urne prévue à cet effet)
- ou à expédier, à l'adresse ci-dessous:
  - INSCRIPTION VIDE GRENIER 2023 - MAIRIE - 6 place de la république - 31150 GAGNAC-SUR-GARONNE

Le bulletin doit être accompagné de la copie de votre carte d'identité recto-verso et du règlement par chèque à l'ordre du « Comité des Fêtes de Gagnac »

**REGLEMENT (extrait) du vide grenier (règlement complet affiché à la mairie de Gagnac ou à retrouver sur le site du comité des fêtes : [www.cdfgagnac.com](http://www.cdfgagnac.com))**

- 1/ Le prix de l'emplacement est fixé à 4,00 € le mètre linéaire ; les dossiers seront traités dans l'ordre de réception
- 2/ Le Comité des Fêtes de Gagnac se réserve le droit d'arrêter les inscriptions dès que les emplacements seront tous réservés
- 3/ Aucuns véhicules ne sera acceptés sur les emplacements et aucuns départs ne sera autorisé avant 18h00
- 4/ Seuls les dossiers complets (bulletin d'inscription + règlement + copie carte d'identité) seront pris en compte
- 5/ L'accueil sera assuré à partir de 6h00, place de la République : votre emplacement sera réservé jusqu'à 8h00, au-delà le Comité des Fêtes se réserve le droit d'en disposer. Dans ce cas, les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités
- 6/ Les objets exposés et biens personnels ne sont en aucun cas sous la responsabilité des organisateurs - la vente des armes est interdite
- 7/ Des poubelles seront mises à disposition des exposants (et visiteurs), veuillez respecter la propreté des lieux
- 8/ Aucun stand de restauration, de vente de boissons ne sera accepté en dehors de celui de l'organisateur, seuls les stands de vide-grenier seront autorisés
- 9/ Les exposants devront avoir pris connaissance du présent règlement à la suite de quoi aucune réclamation ne sera acceptée par les organisateurs
- 10/ Sauf annulation décidée par le Comité des Fêtes, aucune réservation ne pourra être remboursée, même en cas d'intempérie.

## Associations des Parents d'Elèves

Les associations des parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires organisent cette année leur premier carnaval, le samedi 18 mars avec la complicité du Centre d'Animation, du CAJ et du RPE de la ville.

Les mots d'ordre pour cette après-midi : fouillons dans les greniers, ressortons des vieilles malles tout l'attirail pour nous grimer, nous transformer, nous déguiser et devenir qui il nous plaît. Et si d'aventure point de malle, inventons, recyclons, créons de beaux costumes faits maison : cartons, crépon, pompons, ballons...un coup de pinceau, un point de colle et voici notre panoplie en un moment déjà finie : super-héros, robot, poireau, médecin, lapin ou baladin !

Après une session de maquillage, tous les présents ont pu profiter du défilé dans le village, du jugement de M. Carnaval et d'une boom ! Un grand merci aux organisateurs et bénévoles à l'origine de cette belle après-midi en famille !



## Les Amis du Vietnam

Les Amis du Vietnam ont célébré le Têt, le 11 Février 2023, à l'Espace Garonne. Cette fête familiale et populaire est la plus importante de l'Année au Vietnam, elle correspond au nouvel an du calendrier lunaire symbolisé par un signe représentant un animal, le Chat cette année.

250 personnes étaient présentes, certaines pour la première fois, pour cette fête réussie autour d'un repas typique. Les intervenants ont mis l'ambiance, le Vovinam de Toulouse et Serge Le Phat pour les Arts martiaux, l'Association "Ao Da" dont les danseuses avec leurs très belles tenues et la chorale de Thanh.

Cette année était aussi l'occasion de fêter les 30 ans d'existence de l'association ; un diaporama a permis de présenter l'ensemble du travail accompli par l'association auprès des enfants et leurs familles mais aussi dans l'amélioration ou la construction de bâtiments d'accueil, en particulier le grand Centre Social de Bétania, situé à 30 km de Saïgon.

Les recettes de cette journée aideront à poursuivre les actions menées par l'association pour la scolarisation de plusieurs centaines d'enfants et le soutien aux familles avec des enfants lourdement handicapés, dans le centre Bétania.

L'association tient à remercier la municipalité de Gagnac et les services de la ville qui permettent ainsi de perpétuer cette fête depuis des décennies.



## Club de l'amitié

Le club de l'Amitié a organisé son repas de Noël tardivement, le jeudi 2 février pour raison sanitaire.

Tout le monde était heureux de se retrouver pour partager ce bon repas et un bon moment très convivial.

Vous pouvez rejoindre le club si vous en avez envie, le mardi et le jeudi, vous serez les bienvenus

Contact : 06 75 66 31 84



## Gagnac en chœur

Gagnac en chœur a participé à concert en faveur du Téléthon dans la salle de Fêtes de Corronsac, le samedi 26 Novembre 2022. Ce fut un très beau moment de partage de chants avec toutes les chorales.

La chorale prépare le prochain "Festi Chœur's", il aura lieu le samedi 10 Juin à 20h30 dans la salle Espace Garonne.

Tous ceux qui aiment chanter peuvent prendre contact avec la chorale, ils seront les bienvenus.

Contact : 06 75 66 31 84



## École de musique de Gagnac : "Les Ateliers du Live"

Depuis le début de l'année, la nouvelle équipe du bureau et des professeurs s'appliquent à faire évoluer l'école, afin de proposer encore plus d'immersion, d'entraide et de convivialité autour de la musique.

Tout au long de cette année, il a été réalisé :

- > des investissements matériels (afin de faciliter l'apprentissage) ;
- > l'organisation de « jam sessions », au cours desquelles les élèves se retrouvent entre eux, et ont toute liberté de choix des musiques qu'ils veulent « travailler » ;
- > des recrutements de nouveaux professeurs ;
- > l'ouverture d'une session « éveil musical » pour les plus petits ;
- > la préparation du spectacle de fin d'année (17 juin 2023) où le thème sera « la musique dans les films et les séries »

> l'organisation d'un concert de soutien à l'école programmé le 29 avril à L'Espace Canal des Deux mers de Lespinasse, avec le groupe « Mr Rubik et les Polaroids », qui vous fera revivre le meilleur des années 80's (avec leur répertoire allant de Depeche Mode à Simple Minds, en passant par David Bowie et A-Ha...).

Cette année, c'est quasi un tiers de l'effectif d'élèves en plus qui a rejoint « Les Ateliers du Live », et qui continue à arriver en cours d'année : vous aussi, n'hésitez pas à rejoindre l'école.

De débutant à confirmé, de 7 à 77 ans : il n'est jamais trop tôt ou trop tard pour commencer.

« La musique exprime ce qui ne peut être dit et sur quoi il est impossible de rester silencieux. » (Victor Hugo)



**30  
MARS**  
19H00 - 21H00

**ESPACE  
GARONNE**

Entrée : don libre  
au profit de la Turquie et  
de la Syrie

**Auberge espagnole**

Chacun apporte un plat pour le  
partager avec son voisin de table



# SOIRÉE CABARET

**Le conseil municipal des enfants  
invite les brésiliens pour la Turquie et la Syrie**

Réalisation : Service Communication – Mairie de Gagnac-sur-Garonne / Crédit photo : freepik.com

Information - 06.35.81.54.29  
education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr  
Retrouvons-nous sur  et City All

